



axé sur la qualité

PRIMACUT™

68-203-14THL

Manches de protection légères à 2 couches en aramide, avec ouverture pour le pouce et renfort en cuir, jaune



Tailles disponibles

Item #	Size	Ouverture pour le pouce
68-203-14THL	14"	Oui

Emballage : 10 manches × 10 sacs = 100 manches par carton

Options de conditionnement Vendpack disponibles

50 manches (chaque paire emballée individuellement) × 2 sacs = 100 manches par carton

Caractéristiques

- Ces manches à deux couches, fabriquées à 100 % en fibre d'aramide, offrent une excellente protection contre les risques de coupure, de lacération et d'abrasion sur le lieu de travail. Elles sont dotées d'une ouverture pour le pouce et d'un renfort en cuir pour plus de confort et de protection.
- Résistent à une chaleur allant jusqu'à 200 °C (400 °F) sans se dégrader
- Ces manches sont souples et peuvent s'étirer pour s'adapter à la plupart des tailles de bras
- Prévu pour répondre au niveau de coupure ANSI A4
- Sans composant de teinture azoïque

Applications

- Boulangerie
- Opérations
- Manipulation du verre
- Fabrication métallique
- Pêche / Aquaculture
- Manipulation de ferraille
- Équipements / Machines
- Industrie / Fabrication
- Manipulation de matériaux recyclés

Performance Ratings

Prévu pour répondre à la norme de coupure ANSI A4

Stockage et manipulation

Conserver dans l'emballage d'origine à température ambiante, à l'abri du soleil direct et de l'humidité. Laver à l'eau froide ou tiède et suspendre pour sécher.

CAUTION:

Ce produit est résistant aux coupures, mais pas incoupable. Éviter l'utilisation avec des lames mobiles ou dentelées.

Head Office
70 Planchet Road,
Concord, Ontario
L4K 2C7, Canada



☎ 1-905-660-6700
☎ 1-877-663-7735
✉ contactus@roncosafety.com
🌐 www.roncosafety.com

Follow us @RoncoSafety



Although reasonable care has been taken in the preparation of this document, no warranties are extended and no liability is assumed. The information is solely provided as a general guideline for product use and care. It is up to end-users to make their own determination as to the suitability of the product for their own intended purpose(s).